



**AGENDA**

**Un printemps  
qui s'annonce animé !**

**AMÉNAGEMENT**

**La sécurisation  
de la route des Monts  
début**



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Voilà quatre ans que la vie des élus d'Héry-sur-Alby est rythmée par l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un travail considérable de concertation à l'échelle des 34 communes du Grand Annecy. Complété des volets Habitat, Mobilité, et de la prise en compte des enjeux bioclimatiques, ce PLUi-HMB a été arrêté dernièrement en conseil communautaire, le 19 décembre 2024. Je tenais ici à remercier nos élus et plus particulièrement ceux en charge de l'urbanisme, pour ce travail parfois minutieux mais fastidieux d'analyse sur le terrain et de cartographie, qui déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour l'ensemble des communes du Grand Annecy.

Vous trouverez sur ce sujet les éléments d'information dans notre journal.

Bien heureusement, la vie du village trouve par ailleurs son rythme et de façon plus conviviale avec la richesse des animations devenues incontournables et le dynamisme de nos associations. Je tenais également à tous les remercier chaleureusement pour les moments essentiels de vie sociale qu'ils procurent à tous nos concitoyens.

Leur audace n'a pas toujours été récompensée avec la météo de ce début d'été et je souhaite tout particulièrement à la Nuit des Monts, le renouveau qu'elle mérite et au comité des fêtes plus de réussite.

Toutes les animations de ce dernier trimestre sont retracées dans ce journal et vous attendent.

Mais le lien social se construit également par l'école, entre les enfants, leurs parents et avec le dynamisme des enseignants et de notre équipe périscolaire aussi.

Cette année encore, nous avons pu fêter une centenaire de notre commune, Andréa Guillot. Mise à l'honneur lors d'un repas festif avec de nombreuses animations et surprises, organisées avec les enfants et notre personnel communal dont je tenais ici à saluer l'engagement. Quel bonheur pour tous et quelles émotions pour Andréa que d'avoir pu vivre ce grand moment de partage et d'échanges. « Inoubliable », me disait-elle encore au téléphone tout dernièrement.

Et pour finir, nous tenions à revenir sur le relais de la flamme olympique, ce grand moment du début de l'été et plus particulièrement avec l'un des sept relayeurs, « notre relayeur » de Cusy, Lou Braz-Dagand.

Lou, son histoire, sa maladie, son parcours de sportif de haut-niveau. Nous avons choisi de vous raconter qui il est, dans le dossier de ce journal, pour saluer son enthousiasme, son sourire qui a illuminé de bonheur et « embrasé » notre village à l'image de ce que je vous souhaite à tous, chères Hérigeoises et chers Hérigeois, une année heureuse comme nous avons pu l'être en ce 23 juin 2024 tous ensemble à Héry-sur-Alby autour des valeurs de l'olympisme, l'excellence, le respect et l'amitié !

Tous mes vœux pour 2025.

**Jacques ARCHINARD**  
Maire d'Héry-sur-Alby

## Andréa Guillot a fêté ses 100 ans

Andréa Guillot, née Terrapon, est née le 16 novembre 1924 en Suisse. « Deuxième d'une fratrie de 7 enfants dont ma sœur jumelle Simone décédée à l'âge de 5 jours, j'ai vécu en Suisse jusqu'à l'âge de 13 ans », raconte-t-elle. « Nous sommes arrivés en France en 1937, poussés par la Suisse à émigrer à cause des difficultés financières de mes parents. Nous avons vécu 3 ans à Vanzy, dans une ferme dont personne ne voulait à cause de ses terres pauvres, puis 3 ans dans une autre ferme à Célaz, un hameau de Rumilly. A 19 ans, je suis repartie en Suisse, travailler au service de ma famille. En 1945, après la guerre, je suis revenue en France à Héry-sur-Alby où entre temps, mes parents avaient trouvé une autre exploitation en fermage. En 1947 j'ai épousé Fernand Guillot, un beau garçon qui passait sous mes fenêtres tous les jours, en allant porter le lait à la fruitière du village. Nous avons eu quatre beaux enfants,



neuf petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Il faut reconnaître qu'à Héry-sur-Alby, l'air est pur et vivifiant car je suis encore là aujourd'hui pour fêter mes 100 ans ! Un siècle, malgré le dur labeur à la ferme. Mon secret : être patiente et en bonne santé ! »

## En quête de témoignages d'aînés sur leur jeunesse

Pour les « mercredis dans ton village », le SIPA Jeunesse recherche des personnes pouvant conter les histoires vécues dans leur jeunesse en Albanais.

L'idée est de rapporter les témoignages de nos aînés lors d'échanges pendant des rencontres conviviales (jeux, goûters partagés...), où ils pourront relater leur vie adolescente. Les rencontres se dérouleront dans des communes du SIPA, entre les jeunes et moins jeunes habitants du village. Les sujets abordés pourront être : les légendes, les changements environnementaux, les jeux, la communication... Pour pouvoir partager ces moments en forme d'interviews, ils seront enregistrés. Avec cela, les jeunes auront pour mission de créer un montage audio (podcast, émission de radio...), afin de mettre en valeur les récits recueillis...

Les jeunes seront encadrés par l'équipe d'animation du service jeunesse, **le mercredi 12 mars à la bibliothèque de Héry-sur-Alby, de 14h à 17h.**

Contacts : jeunesse@sipalby.fr - 07 56 38 74 83.

## Une cinquième classe maternelle

Une 5ème classe de maternelle a été créée à la rentrée. Elle a été installée dans la salle du périscolaire et la commune a recruté une nouvelle Atsem. Les effectifs sont de 115 enfants, dont 31 petits hérygeois. L'accueil périscolaire s'effectue dorénavant dans l'espace central commun qui a été réaménagé à cet effet. Des travaux d'isolation ont été réalisés pour améliorer le confort des enfants et des enseignants.

## L'état-civil

### NAISSANCES

- Dario CUTILLAS (11/01/2024)
- Ayden DUMAS GUERIAUD (23/01/2024)
- Éline LAURENT (27/02/2024)
- Lucie DUBUS (20/03/2024)
- Paola BOUVIER (21/03/2024)
- Ethan CHARLES (17/04/2024)
- Léon LAURENT (12/08/2024)
- Giulia ABBATTISTA (25/09/2024)
- Lorella BORELLI (28/10/2024)

### MARIAGES

- Moe KOHIRA & Baptiste GROSS (18 mars 2024)
- Pauline BLONDEEL & Jean-Michel ICARD (23 mars 2024)
- Justine LEQUERTIER & Arnaud DELMAS (27 juillet 2024)
- Catherine SAUVAGET & Christophe MUGNIER (31 août 2024)
- Sandra MOENNE-LOCCOZ & Romain SERREAU (7 septembre 2024)

### DÉCÈS

- Joachim Mohammed FAKIR AL MOBTAGHI (10 janvier 2024)
- Gérard François BOUVIER (20 février 2024)
- Marie-Laurence Catherine BOUVIER (24 mars 2024)
- Pierrette BECHET (10 juin 2024)
- Robert Victor MASSON (9 septembre 2024)
- Jeanne Marie GREILLER née CARLIOZ (14 octobre 2024)

# Lou Braz-Dagand : une

Originaire de Cusy, Lou Braz-Dagand est devenu paraplégique en 2014. Il se voue depuis au handiski au sein de l'équipe de France, avec déjà un beau palmarès. Désormais basé à Tignes, il n'en oublie pas pour autant son Albanais natal, où il a porté la flamme olympique en juin dernier à Héry-sur-Alby.



Voilà un champion qui a le sourire en étendard. Et pourtant, c'est un drame qui a conduit Lou Braz-Dagand à la compétition. En 2014, une piqûre de tique lui transmet la maladie de Lyme au stade le plus sévère. Atteint de neuroborreliose, ce jeune habitant de Cusy déclare en quelques jours des paralysies totales de ses membres, des troubles de la vision et de la parole. Après une année de traitements ainsi qu'une opération du cœur, la maladie est stabilisée, mais il reste paraplégique : il n'a plus de sensations dans ses jambes, ni dans ses abdos du côté gauche. Il trouve cependant la force de s'en sortir en se lançant dans la compétition. Grâce à l'endorphine du sport, il n'a plus besoin de traitement.

« Mon objectif premier n'a pas été de remarcher mais de reskier pour continuer à réaliser mes rêves ! » témoigne Lou Braz-Dagand. « Le ski était une réelle évidence pour moi ! La glisse était vrai-

ment ma passion de toujours. »

Même s'il n'avait jamais pratiqué la compétition auparavant, c'est la voie qu'il a choisie pour vivre cette étape de sa vie « comme un nouveau challenge, un défi à relever, où il faut, malgré les difficultés, trouver du positif, du sens coûte que coûte, pour avancer ».

Lou Braz-Dagand a commencé le ski handisport très vite après sa sortie de l'hôpital, en ski assis. Il a ensuite été recruté en équipe de France de ski alpin handisport et fait une première saison nationale, puis européenne, et enfin mondiale. Il a choisi la station de Tignes pour l'accompagner.

## « Les sensations sont vraiment décuplées »

Il utilise un fauteuil ski avec une coque en carbone pour ses jambes sous laquelle se trouve un amortisseur et un monoski, et de petits bâtons dotés de patinettes pour se stabiliser. « C'est très différent du ski valide. Ce n'est pas le même matériel, on n'a pas le même équilibre, la sensation de vitesse n'est pas la même... Les sensations sont vraiment décuplées. C'est juste exceptionnel et je m'éclate encore plus qu'avant à travers le ski. Le sport m'aide au quotidien, aussi bien par rapport à ma maladie qu'à ma façon de vivre. C'est à la fois une compétition contre moi-même et contre les autres, ce que je trouve très intéressant. »

Lou Braz-Dagand a été recruté par le Crédit agricole, avec un statut spécifique qui lui permet d'être conseiller bancaire pendant six mois et de se consacrer à la compétition le reste de l'année. En plus du ski, il pratique d'autres sports extérieurs, ainsi que de la préparation physique en salle. « Je dois veiller à ce qu'un maximum de parties de mon corps soient

## SON PALMARÈS

- ▶2025 - Coupes du Monde  
Tignes (France) : 2<sup>ème</sup> Slalom, 3<sup>ème</sup> Slalom
- ▶2024 - Coupes du Monde  
Peisey-Vallandry (France) : 2<sup>ème</sup> Géant, 3<sup>ème</sup> Slalom  
Cortina (Italie) : 1<sup>er</sup> Slalom
- ▶2023 - Coupes du Monde  
Veysonnaz : 3<sup>ème</sup> Géant, 3<sup>ème</sup> Géant
- ▶2022 / Jeux Paralympiques de Pékin : 7<sup>ème</sup> Slalom assis
- ▶2021 - Coupes du Monde  
Saint-Moritz (Suisse) : 3<sup>ème</sup> Slalom  
Malbun : 2<sup>ème</sup> Slalom, 2<sup>ème</sup> Slalom Géant
- ▶2020 - Coupe d'Europe - Vainqueur au classement général - Toutes disciplines confondues

# renaissance par le sport

musclées, pour être performant mais aussi pour me protéger en cas de chute, et pour pouvoir enchaîner les compétitions sans aucun problème physique ou de fatigue. »

Il participe aux stages de l'équipe de France où le rythme est plus intense, avec en général quatre heures de ski le matin, deux heures de sport l'après-midi, puis des séances d'équilibre, d'ostéopathie, suivies d'un debrief.

## Une première participation aux Jeux en 2022

Depuis 2016, il a fait ses preuves sur les podiums, vainqueur du classement général de la Coupe d'Europe en 2020, avant de décrocher plusieurs médailles en Coupe du monde, dont deux cet hiver sur ses terres d'entraînement de Tignes. Il a aussi participé aux Jeux Paralympiques d'hiver de Pékin en 2022 (en descente, super-combiné, super-G, géant et slalom) et vise bien entendu les Jeux de 2026 à Milan-Cortina et ceux de 2030 à domicile, dans les Alpes françaises. Entre-temps, il compte bien disputer les championnats du monde à Tignes, en 2027. En décembre, il a obtenu deux podiums en slalom (3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup>) dans sa station d'adoption, lors de la tournée française de la Coupe du monde d'handiski. De bon augure pour la suite.

## Un moment unique à Héry-sur-Alby

Autre moment d'émotion en 2024, le passage de la flamme olympique à Héry-sur-Alby le 23 juin. Lou Braz-Dagand en a été le porteur en local de l'étape, puisqu'il est originaire de Cusy. « C'est un moment unique dans une vie », avoue-t-il. « Étant spor-



tif paralympique c'est une fierté immense que de porter la flamme olympique ! J'ai encore des étoiles plein les yeux ! » D'autant que, au-delà du public très nombreux présent pour l'occasion et généreux en applaudissements, le champion a pu partager ce moment avec sa compagne Justine et sa fille Elvina, 3 ans (son second enfant, Léon, est quant à lui né quelques mois plus tard, en novembre).

## LOU BRAZ-DAGAND EN 5 DATES

- 3 mai 1995 : naissance à Annecy
- 2014 : atteint de la maladie de Lyme
- 2016 : premier départ en compétition
- 2022 : participe aux Jeux Paralympiques d'hiver de Pékin
- 23 juin 2024 : porteur de la flamme des JO de Paris à Héry-sur-Alby

## La maladie de Lyme

La maladie de Lyme est une infection bactérienne transmise par la morsure d'une tique infectée. Ces parasites, souvent présents dans les zones boisées ou humides, peuvent transmettre la bactérie *Borrelia burgdorferi* à leurs hôtes, incluant les humains. En Haute-Savoie, nous sommes particulièrement concernés par cette maladie. Notre département est désormais le plus touché de France. Des zones comme le Semnoz, avec sa nature sauvage et ses sentiers boisés, sont propices à la présence de tiques. Lorsqu'une tique infectée mord, elle peut transmettre la bactérie à travers sa salive. Après quelques jours à plusieurs semaines, les premiers symptômes apparaissent souvent sous la

forme d'une rougeur circulaire autour de la morsure, appelée érythème migrant. Sans traitement, la maladie peut évoluer et provoquer des douleurs articulaires, des troubles neurologiques, une fatigue chronique et des problèmes cardiaques. La prise en charge classique repose sur un traitement antibiotique administré rapidement après le diagnostic.

Il existe des questionnaires en ligne permettant d'évaluer les symptômes et d'orienter vers un diagnostic éventuel de la maladie de Lyme. Ils ne remplacent pas une consultation médicale mais peuvent aider à entamer un dialogue avec un professionnel de santé.

## Un village très animé



Kermesse de l'école, Nuit des Monts, brocante, fête d'automne, Octobre rose, Halloween, marché des créateurs, Avent... Héry-sur-Alby n'a pas manqué d'animations ces derniers mois !



### Les rendez-vous du printemps

- **24 janvier** : Vœux du Maire - MAIRIE
- **2 février** : Repas des aînés - MAIRIE
- **Février** : Vente de produits du Jura - APE
- **15 mars** : Loto de l'école - APE
- **25 mars** : Concours de saut d'obstacle - CE les Cyclamens
- **13 avril** : Chasse aux œufs - APE
- **16 avril** : Cycla'Pâques - CE les Cyclamens
- **19 avril** : Soirée Karaoqué - CFHSA
- **10 et 11 mai** : Concours de saut d'obstacle - CE les Cyclamens
- **17 & 18 mai** : Troc Nature - Cyclamen
- **21 juin** : Bal de la Saint Jean - CFHSA
- **22 juin** : Fête du club - CE les Cyclamens
- **27 juin** : Kermesse de l'école - APE

## La population recensée en 2025

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025. Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- ▶ Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.



Les agents recenseurs de la commune.

- ▶ Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

- ▶ Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter la mairie au 04 50 68 17 62 ou par mail à [infomairie@herysuralby.fr](mailto:infomairie@herysuralby.fr).

Pour en savoir plus sur le recensement, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

## PLUi du Grand Annecy : dernière ligne droite

Après plus de quatre années d'élaboration et de concertation, le projet de PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)-Habitat Mobilité Bioclimatique du Grand Annecy a été arrêté en conseil communautaire le 19 décembre. 82 élus se sont prononcés pour, 3 contre et 8 se sont abstenus. Ce document déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols pour l'ensemble des 34 communes du territoire.

A son approbation définitive, fin 2025, le PLUi du Grand Annecy remplacera les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby aujourd'hui en vigueur. Il s'agit d'harmoniser les règles d'urbanisme afin de les rendre plus lisibles et plus cohérentes à l'échelle territoriale, dans le respect des spécificités locales. À l'heure où la transition écologique et les tensions sur le logement se font plus pressantes, le PLUi du Grand Annecy se positionne comme un levier central pour maintenir une qualité de vie exemplaire pour ses habitants tout en préparant le territoire aux défis de demain.

L'« arrêt » du projet s'accompagne également du bilan de la concertation menée à chaque étape

d'élaboration du document. Du diagnostic initial, aux grands principes du règlement, en passant par les orientations stratégiques du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), les élus, habitants, acteurs économiques et associatifs ont été associés à chaque étape. Plusieurs outils d'information et de participation ont été mis en place afin d'informer de la démarche et recueillir les avis et contributions sur les différentes thématiques et les différents enjeux pour alimenter le travail des études. De nombreuses rencontres ont également été organisées.

L'« arrêt » du projet est une étape essentielle à la suite de laquelle le projet va être soumis à l'avis des 34 communes. Le PLUi-HMB sera ensuite soumis à une enquête publique obligatoire, prévue mi-2025. Pendant le temps de l'enquête, les habitants pourront s'informer, consulter l'ensemble des documents composant le PLUi-HMB et formuler des observations. Consécutivement à ses étapes, le PLUi entrera en vigueur après son approbation.

- ▶ Retrouvez toutes les informations sur le site dédié : [www.grandannecy-plui.fr](http://www.grandannecy-plui.fr).

## Sécurisation de la route des Monts : les travaux engagés

La municipalité avait depuis 2021 l'objectif de sécuriser la route des Monts. Cette route est structurante pour la commune : elle sera sécurisée pour les déplacements doux avec la création d'un trottoir. La commune a obtenu des subventions afin de mener à bien ce projet. Les travaux démarreront en janvier avec un alternat durant les travaux.

## Tour d'horizon de quelques travaux dans le village



Plantation de bulbes pour le printemps.



Entretien des chemins ruraux.



Broyage des déchets verts communaux.



Peinture des nez de marche à l'école.



Plantation d'arbres offerts par le Grand Anancy.

## Nouvelle réhabilitation pour le cimetière



Le cimetière a vu sa troisième réhabilitation, avec l'enlèvement de plusieurs tombes à l'état d'abandon. Pour plus d'informations sur cette procédure, consultez l'affichage directement à l'entrée du cimetière.

## Déchets : la collecte modifiée dans la partie nord de la commune

Après le tri des emballages, des papiers, du verre et des déchets organiques, il ne reste en principe que très peu de déchets à incinérer.

Ainsi, pour inciter davantage au tri, les bacs roulants dédiés uniquement aux ordures ménagères incinérables situés dans les hameaux de Liaudy, Chez Voisin, Route des Monts et La Voitraz seront supprimés le 27 janvier. Tous les déchets, qu'ils soient recyclables ou non, devront être déposés aux points d'apport volontaire existants :

- ▶ au chef lieu, vers l'église
- ▶ au chef lieu, vers le cimetière (à privilégier)
- ▶ aux Monts, route des Frasses à Chainaz-les-Frasses.

Pour la propreté des sites, aucun déchet ne doit être déposé au sol.

Pour le tri des déchets organiques, le Grand Anancy met gratuitement à disposition des habitants résidant en maison des composteurs individuels et installe des sites de compostage partagé en pied d'immeuble.

Réservation en ligne sur [grandanancy.fr](http://grandanancy.fr).